

**COMMUNIQUE DU 24 JUILLET 2018**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE  
visant les actions de la société**



**initiée par la société**



**présentée par**

**LAZARD**  
FRÈRES BANQUE

**Banque présentatrice**

 **SOCIETE GENERALE**  
Corporate & Investment Banking

**Banque présentatrice et garante**

**MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION DE TOTAL S.A.**

**TERMES DE L'OFFRE :**

42 euros par action Direct Énergie



Le présent communiqué est établi et publié par Total S.A. conformément aux dispositions de l'article 231-27, 1° et 2° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

**AVIS IMPORTANT**

Dans les conditions prévues à l'article L. 433-4 III du Code monétaire et financier et aux articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF, Total S.A. a l'intention de mettre en œuvre, dès la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée ou dans une période de trois mois à l'issue de sa clôture, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Direct Énergie non apportées à ladite offre (à l'exception des actions auto-détenues par Direct Énergie et des actions Direct Énergie faisant l'objet d'un mécanisme de liquidité) en contrepartie d'une indemnité égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée, après ajustements le cas échéant.

***Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres***

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Direct Énergie en date du 24 juillet 2018, apposé le visa n°18-324 en date du 24 juillet 2018 sur la note d'information établie par Total S.A.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Total S.A. ont été déposées auprès de l'AMF le 24 juillet 2018 et complètent la note d'information établie par Total S.A.

La note d'information est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et le site Internet de Total S.A. ([www.total.com](http://www.total.com)) et peut être obtenue sans frais auprès de :

**Total**  
2, place Jean Millier  
La Défense 6  
92400 Courbevoie  
France

**Lazard Frères Banque**  
121 Boulevard Haussmann  
75382 Paris cedex 08  
France

**Société Générale**  
CORI/COR/SEG  
75886 Paris cedex 18  
France

**CONTACT INVESTISSEURS**

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | [presse@total.com](mailto:presse@total.com) | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | [ir@total.com](mailto:ir@total.com)

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Total décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.*